N.º 116.

Ill.mo e Ex.mo Snr.

Sendo levado ao conhecimento de V. Ex.ª em meu Officio de 5 do corrente e N.º 114, o que houve acerca dos individuos acuzados do roubo feito em Pernambuco á Alz.ª Guerra, e do partido que tomei na falta de lei porque eles podessem ser prezos, e julgados n'este Reino, e bem assim do modo cortez porque dispei de aceitar os serviços do Ministro Portuguez, aliás nulos em o cazo, passo á enteirar á V. Ex.ª do resultado do negocio, aprezentando por copia, a resposta que o Barão de Damas, Ministro Secretario d'Estado dos Negocios Estrangeiros deu á carta que lhe dirigi, e a V. Ex.ª enviei por copia. Segundo a direcção que os taes individuos tomarem, verei o que se poderá fazer para que não gozem impunemente do fructo do crime que se lhes imputa.

Deos Guarde a V. Ex.ª Paris 20 de Janeiro 1826.

Ill.mo e Ex.mo Snr. Visconde de Paranaguá.

Barão da Pedrabranca

(Copie)

Ministère des Affaires Etrangères.

Paris, le 18 Janvier 1826.

Monsieur Le Baron.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le de ce mois, pour m'annoncer l'arrivée au Havre de trois Brésiliens, accusés d'avoir commis à Fernambouc un vol considérable. Mr. Le Ministre de l'Intérieur m'a fait connaître presqu'en même temps que ces individus avaient été arrêtés immédiatement après leur arrivée, que plusieurs objets, présumés provenir du vol avaient été trouvés à leur domicile mais que ces prévenus ayant été traduits devant le tribunal correctionnel du Havre, sur la demande du Consul de S. M. I. F., un jugement avait prononcé leur mise en liberté. Ce jugement est fondé sur ce que le délit dont ces individus sont accusés ne peut être atteint par les lois Françaises, puisqu'il a été commis par des Etrangers, en pays Etranger, et au préjudice d'Etrangers. En conséquence ces trois individus, se disposent à quitter la France. Je m'empresserai, Mr Le Baron, de vous faire connaître la direction qu'ils prendront, aussitôt que j'aurai été informé de leur départ. Agréez Monsieur Le Baron, la nouvelle assurance de ma considération très distinguée.

Le Bon de Damas.

Est Conforme

Alexandre Borges.

Mr. Le Baron do Pedrabranca.